



SION, maison d'habitation

rue du Grand-Pont 8

Documentation et analyse de
l'appartement au 1er étage

Alessandra Antonini
Marie-Paule Guex

Décembre 2010

Sion, maison d'habitation

Grand-Pont 8

(Cadastré no 28)

Documentation et analyse de l'appartement au 1er étage

Tables des matières

Cadre général du mandat
Hypothèse d'évolution générale
Les constats en détail

- Vestibule
- Petite salle
- Grande salle
- Cuisine
- Chambre orientale
- Chambre occidentale

Liste des datations dendrochronologiques
Figures

*Alessandra Antonini
Marie-Paule Guex*

Rapport du 23. 12. 2010

CADRE GENERAL DU MANDAT

Notre bureau a été mandaté par le Service des Bâtiments, monuments et archéologie, à la demande de M. Renaud Bucher, conservateur des monuments, pour effectuer une analyse avant rénovation d'un appartement privé, sis au premier étage du bâtiment répondant à l'adresse « rue du Grand-Pont, 8 ».

Le bâtiment est situé au centre de la zone « vieille ville » qui fait partie selon l'inventaire ISOS du « Cœur historique de l'agglomération » (zone 1) classé d'importance nationale. Ici, l'objectif de sauvegarde est le plus élevé : A = sauvegarde de la substance par conservation intégrale de toutes les constructions et composantes du site ; interdiction de démolir, pas de constructions nouvelles, prescriptions de détail en cas d'interventions.

Lors de notre analyse, la cuisine, pièce de première importance vu le degré de conservation hors du commun de sa substance moyenâgeuse, était entièrement accessible. Cette pièce n'a pas subi de transformations structurelles depuis le XIX^e siècle, à part la construction de la conduite de cheminée en plots de ciment. Les nombreuses couches de crépi qui recouvrent les parois et qui sont à conserver ne permettent cependant pas d'analyser les rapports chronologiques des différents éléments (liaisons entre les murs, insertion des solivages dans les maçonneries ...).

Dans la grande salle et la petite salle attenante qui occupent l'angle nord-ouest de l'appartement, les planchers récents étaient déjà démontés permettant une bonne vision des anciennes surfaces. Ces locaux comprennent dans la grande salle, une boiserie de style gothique tardif conservée sur les quatre parois, ainsi qu'un plafond à caissons profilés d'un style différent, et, dans la petite salle, des boiseries plus récentes habillant les parois et le plafond.

La partie sud de l'appartement est subdivisée en deux petites chambres et une cour tout à l'ouest. La chambre orientale a pu être analysée, les anciennes surfaces étant ici visibles. Dans la chambre occidentale, seul un sondage dans le faux-plafond récent avait été percé. Pour le reste, les garnitures modernes étaient encore en place, ne permettant pas d'observer les structures d'origine.

Notre mandat a compris la documentation des différents locaux de l'appartement avec un constat archéologique préliminaire (intervention d'environ une semaine).

Aucun décrépiage, ni démontage de revêtement supplémentaire n'ont été effectués dans les parois ou au plafond. Deux sondages ont cependant été pratiqués dans le sol du vestibule et de la cuisine, profitant de deux zones, où les dalles étaient déjà démontées avant notre venue. Ils ont permis d'analyser les sols de ces deux locaux.

L'étude de terrain a été effectuée durant la semaine du 18 au 23 octobre 2010 par Marie-Paule Guex (archéologue) et Rémy Berger (stagiaire), et les 15 et 19 novembre 2010 par Alessandra Antonini et Marie-Paule Guex. Notre documentation comporte une partie descriptive succincte, ainsi qu'une documentation graphique sur un plan au 1/50^e datant de 1984 (projet de transformation non abouti) et sur des photos numériques.

Le 6 décembre, nous sommes retournés sur place avec le dendrochronologue Martin Schmidhalter, Brig, pour qu'il puisse effectuer des prélèvements dans les poutres et dater les différentes phases de construction.

HYPOTHESE D'EVOLUTION GENERALE

Cette analyse archéologique préliminaire a permis d'établir une première hypothèse concernant l'évolution générale du 1^{er} étage du bâtiment. En se basant sur la présence de fenêtres et leur transformation en portes, ainsi que sur une datation stylistique de l'aménagement intérieur, plusieurs phases de construction ont été distinguées, consistant en l'ajout d'annexes à un bâtiment primitif et le déplacement de cloisons. Cette hypothèse a ensuite été confrontée aux dates fournies par l'analyse dendrochronologique des solivages (sols et plafonds). Une divergence très claire est apparue qui peut être expliquée d'une part, par le remploi d'anciennes poutres et d'une ancienne boiserie lors d'un ré-

aménagement de l'étage et, d'autre part, par le fait que l'analyse est restée superficielle (sans décrépissages) et confinée au 1^{er} étage. Il sera nécessaire de la compléter pendant les travaux de réhabilitation et de l'étendre au niveau des caves (les autres étages étant déjà fortement restructurés).

La chronologie archéologique

Phase I

La partie la plus ancienne du bâtiment est probablement constituée par la paroi orientale de la cuisine actuelle et par l'escalier en colimaçon (**fig. 1, phase violette**). Ces éléments pourraient avoir constitué la façade occidentale d'un bâtiment qui se développait à l'est et qui était accessible par une tourelle d'escalier en saillie par rapport à la façade. Les fenêtres de l'actuelle cuisine s'ouvraient peut-être dans un premier temps sur l'extérieure (**fig. 2**).

Phase II

Contre cette façade, a ensuite été ajouté le corps de bâtiment comprenant la cuisine et les deux salles contiguës (**fig. 1, phase jaune**). Cette relation chronologique pourra facilement être vérifiée par un décrépissage de l'angle nord-est de la cuisine. Les nouvelles façades occidentale et sud sont dotées de fenêtres à cadre chanfreiné. La fenêtre occidentale géminée de la grande salle est aujourd'hui encore visible (**fig. couverture**). Dans la petite salle, la niche dans le mur occidental (visible sur le plan du côté Lion d'Or) pourrait également correspondre à une ancienne fenêtre géminée. Une fenêtre simple à cadre chanfreiné est en revanche clairement attestée en façade sud (**fig. 3**) ; d'autres ouvertures pourraient avoir existé à l'emplacement des trois portes plus au nord dont deux percent clairement cette ancienne façade (la troisième porte sert actuellement d'armoire).

Les deux salles donnant vers l'ouest, séparées par une fine paroi de boiserie, avaient à l'origine la même longueur. Depuis les escaliers, on accédait à un couloir étroit qui communiquait, peut-être sans cloison, avec la cuisine. La fonction de cette pièce est clairement attestée par la présence de la grande cheminée, les deux armoires maçonnées et le fourneau à cuisiner (**fig. 4 et 5**). Une porte aménagée sans doute dans la cloison en bois attestée par des traces au sol et située dans le prolongement du mur délimitant la cuisine permettait d'accéder aux deux salles contiguës : de la petite salle au sol en mortier (**fig. 6**), en passant dans la grande salle boisée par la porte située à l'extrémité orientale de la paroi (**fig. 7**).

Phase III

L'auberge du Lion d'Or est ensuite construite entre 1681 et 1688 (**fig. 8, phase orange**). A l'est, ce nouveau bâtiment semble s'appuyer contre la façade préexistante (cf. corniche moulurée de la façade nord, **fig. couverture**) dont il reprend l'axe oblique pour sa face orientale. La fenêtre géminée, donnant actuellement sur la petite cour, devait s'ouvrir sur l'extérieur (s'il s'agit bien d'une fenêtre primitive !). La grande niche murée reconnaissable sur le plan dans l'angle nord de l'auberge, pourrait indiquer le percement d'une porte (peut-être à l'emplacement d'une ancienne fenêtre) donnant accès à l'appartement voisin. Si l'on se réfère au plan des parcelles publié par Dubuis et Lugon, l'édifice du Lion d'Or remplace en effet un bâtiment plus petit, qui communiquait peut-être déjà l'appartement en cour d'étude¹.

Phase IV

L'annexe située dans l'angle formé par le bâtiment « Grand-Pont 8 » et le « Lion d'Or » comprend au moins deux étages sur le rez-de-chaussée (**fig. 8, phase verte, fig. 33**). Du côté est, cette annexe semble avoir été plus courte au début (limite verticale d'arrachement dans le mur sud), tandis qu'à l'ouest, elle venait probablement s'appuyer contre la façade du Lion d'Or. Deux fenêtres sont attestées dans la façade sud du 1^{er} étage (marquées sur le plan de 1984) ; elles se situaient à distance égale par rapport aux angles restitués de l'annexe primitive.

¹ Dubuis et Lugon, F.-O. Dubuis et A. Lugon publiée dans *Inventaire topographique des maisons aux XVII^e et XVIII^e siècles, Vallesia*, XXXV, 1980. pl. VI)

La subdivision interne primitive de cette annexe n'est pas encore claire (il faudrait démonter les galandages modernes pour une analyse plus fine). Selon l'emplacement d'éventuelles cloisons, elle pourrait avoir été accessible depuis le couloir d'entrée et/ou depuis la petite salle au sol en mortier (la chronologie entre les quatre portes existant dans cet ancien mur de façade ne peut pas être précisée).

Phase V

Sous cette phase, nous regroupons des transformations qui n'ont manifestement pas été réalisées en même temps, mais dont la chronologie relative ne peut pas être précisée (**fig. 9, phase rose**).

La première transformation touche le couloir d'entrée. L'ancienne cloison légère a été démolie et remplacée par un mur (sans armature, contient des fragments de stuc en remploi) dont le retour vers l'est ferme également l'espace de la cuisine. L'ancien petit couloir a ainsi été transformé en un vestibule qui donne accès d'un côté, à la cuisine et à la grande salle boisée et de l'autre côté, à l'annexe sud. La petite salle était dès lors reliée à l'annexe au sud et/ou à la grande salle : des portes sont attestées dans les deux parois, sans que l'on puisse préciser la date de leur percement.

La boiserie qui recouvre le plafond, les parois et le sol de la petite salle est plus récente que la cloison maçonnée qui rétrécit la pièce primitive et date de la fin du XVIII^e, ou du XIX^e siècle.

Lors d'une étape indéterminée, l'annexe sud a probablement été allongée vers l'est, ce qui permet l'ouverture d'une porte depuis l'escalier. L'aménagement des latrines en saillie est peut-être contemporain de cet agrandissement (**fig. 33**). La fenêtre dans l'angle sud-est perce la maçonnerie de cet agrandissement. L'annexe est ensuite subdivisée par la paroi de refend actuelle (maçonnerie avec armature en bois). Une cloison semblable pourrait avoir existé également plus à l'ouest, à l'emplacement de l'actuelle façade en béton.

Les éléments de datation

La **phase I**, constituée d'un bâtiment situé à l'est et d'une cage d'escalier en saillie, est pour l'instant une hypothèse qui doit encore être confirmée : aucun élément de datation absolue ne peut être proposé. Les éléments attribués à cette phase pourraient être les vestiges de la maison ayant appartenu aux XIV^e et XV^e siècles à des personnes importantes de la ville, avant de devenir la propriété du riche notaire Isaïe Berthod puis d'une branche de la famille de Riedmatten².

La **phase II**, avec l'agrandissement du bâtiment vers l'ouest datable au XVI^e siècle, n'a pas pu être confirmé par les analyses dendrochronologiques effectuées au 1^{er} étage³. Si les moulures des fenêtres chanfreinées de la grande et de la petite salle correspondent bien à un décor typique du XVI^e siècle et confirment la date « 1555 » peinte récemment en façade (qui reflète probablement une ancienne inscription), aucun élément en bois n'a pu être daté de cette époque :

- Le solivage du sol (3 solives) et du plafond (3 solives) des deux salles contiguës occidentales datent en effet de 1662 et indiquent un étage mis en place au XVII^e siècle. La boiserie de la grande salle n'a cependant pas pu être datée, ni le poteau vertical soutenant le sommier (pas assez de cernes) : cette boiserie, dont le profil est encore de style gothique tardif, pourrait être un élément un remploi assemblé en 1662 dans cette salle, avec un nouveau système porteur (solivage du plafond et du sol) et un nouveau plafond à caissons. Un re-assemblage d'une ancienne boiserie expliquerait aussi la largeur variable des planches et l'absence des « blasons (base et chapiteau) » aux deux extrémités des potelets, la boiserie étant destinée à l'origine peut-être pour un endroit plus haut et plus grand.

² F.-O. Dubuis, archéologue cantonal, « la maison Rossier, Juillerat, Marquis, Gd-Pont 8 », Rapport au chef du DIP, 5 octobre 1983.

³ Martin Schmidhalter, Dendrolabor Wallis, Brig, avril 2010. Rapport de dendrochronologie remis aux Monuments historiques. Labornummern 99413 – 99433.

- La cuisine appartient selon notre hypothèse également à la phase II. Ici, le solivage du sol et du plafond n'a pas pu être daté (pas assez de cernes). Les planches du sol soutenant les sols en mortier (2 planches) et les planches du plafond (2 planches) sont cependant datées de 1630/31. La même date est fournie par deux solives du plafond de l'annexe sud tandis qu'une troisième solive date de 1657 (aubier). Est-ce qu'il s'agit là aussi d'éléments récupérés ?

L'interprétation suivante nous apparaît la plus vraisemblable :

Le bâtiment existait sans doute déjà au XVI^e siècle (**phase IIA**) et est visible sur la gravure de Ludolff en 1642 (**fig. 00A**)⁴. Cette ancienne façade occidentale est probablement le reflet de la petite ruelle qui longeait la rangée de maisons construites anciennement sur la Sionne. Les parois de la salle boisée pourraient avoir été conçues pour une salle qui, à cette époque occupait toute la partie occidentale de l'appartement primitif. A cette époque appartient, d'après le style, également l'armoire moulurée de la cuisine (un meuble fait d'éléments en stuc préfabriqués qui pourraient aussi avoir été remontés).

Une phase de réaménagement (**phase IIB**) est ensuite attestée par dendrochronologie en 1662 avec la mise en place de nouveaux solivages dans la partie ouest de l'appartement, ainsi que des deux salles contiguës combinant une boiserie en remploi et un nouveau plafond à caissons.

Cette transformation intervient seulement 20 ans avant la construction de l'auberge du Lion d'Or entre 1681 et 1688 (**phase III**).

La transformation de 1630 mise en évidence par l'analyse dendrochronologique de la cuisine (planches du plafond et du sol) et de l'annexe sud (solivage du plafond) ne trouve pour l'instant pas une explication satisfaisante : une analyse du sous-sol s'avère indispensable. Si l'annexe sud est, comme nous le supposons, postérieure au Lion d'Or (la chronologie relative doit encore être vérifiée), il faut admettre qu'il s'agit d'une charpente en remploi. Si par contre l'annexe est antérieure au Lion d'Or, cet ajout pourrait avoir été construit avec la phase IIB au plus tard, comme le laisse supposer la solive la plus récente du plafond (échantillon avec aubier daté de 1657) tout en réutilisant du bois plus ancien (solives et planches datées de 1630).

L'aménagement du petit vestibule est en revanche postérieur à la phase IIB, la mise en place de la boiserie recouvrant le plafond, les parois et le sol de la petite salle est encore plus récente (fin XVIII^e / XIX^e siècle).

⁴ Hans Ludolff, gravure publiée par Mattheus Merian dans *Topographia Helvetiae, Rhaetiae et Valesiae*, Frankfurt am Mayn 1642.

LES CONSTATS EN DETAIL

Vestibule

Sol

Solivage avec entrevous maçonnés, recouverts d'une chape en mortier stuqué et lissé en surface (**fig. 10**). Cette chape laisse une seule solive apparente indiquant l'emplacement d'une ancienne cloison : une encoche carrée indique l'emplacement d'un montant vertical de la paroi (le montant d'une porte ?).

Plafond

Dalle en béton coffré.

Parois

- maçonnerie de l'escalier : recouvert de crépis anciens et récent (de ciment).

- paroi sud :

Le long du montant de la porte orientale, la maçonnerie est recouverte de 3 couches de crépis superposés (**fig. 11**). Les deux crépis plus anciens amorcent un retour contre l'ancienne paroi nord-sud, ancrée dans la solive du sol mise au jour dans le sondage. Cette solive n'est pas recouverte par la chape du sol en mortier. Le crépi le plus récent habille le montant de la porte de la chambre orientale.

Porte orientale : piédroits légèrement ébrasés du côté chambre ; linteau constitué de deux planches disposées sur 2 niveaux différents.

Porte occidentale : remplace une fenêtre plus ancienne. Fenêtre : perce la maçonnerie primitive ; montants et linteau en stuc rose ; dimensions : env. 50 x 85 (min) cm. Porte : le linteau formé par une planche en bois, ébrasé vers l'extérieur (sud), le seuil par une planche située au même niveau que le dallage actuel du vestibule. Pas de relation chronologique observable entre le percement de la fenêtre et les 3 crépis du mur sud du vestibule.

- paroi ouest (**fig. 11 et 12**) : maçonnerie de faible épaisseur (18 cm) recouverte d'une seule couche de crépi sur sa face est (crépi d'origine, gris sableux). Cette maçonnerie est liée à la paroi nord du vestibule qui s'appuie contre la boiserie de la grande salle et entoure le sommier qui soutient le solivage des deux salles contiguës, ainsi que le sommier qui soutient le solivage de la cuisine (**fig. 13 et 14**).

Le badigeon à socle gris est présent sur les quatre parois du vestibule et les embrasures des portes. Sous cette couche, il y en a au moins une plus ancienne. La face ouest du mur est également crépie (mortier au plâtre légèrement rosé).

Cette cloison est posée sur le sol en mortier qui recouvre le solivage. Elle remplace une cloison plus ancienne dont l'emplacement a été observé au sol et en paroi sud du vestibule. Elle est plus ancienne que la boiserie (fin XVIII^e /XIX^e s. ?) qui recouvre actuellement la petite salle à l'ouest.

- paroi nord : maçonnerie englobant dès origine la porte de la cuisine et les montants de la porte de la grande salle boisée (**fig. 13 et 14**). Maçonnerie identique à celle de la paroi ouest du vestibule ; du côté est appuyée contre la paroi crépie de la cage d'escalier.

La porte de la cuisine est constituée de deux parties ; la partie haute étant une fenêtre. Le linteau de cette double ouverture (une poutre équarrie) est posé sur le sommier rond juste écorcé de la grande salle.

Petite salle

Une boiserie moderne (fin XVIII^e /XIX^e siècle ?) recouvrait l'entier des surfaces. Un démontage partiel permet néanmoins de juger les structures primitives. Le sol (en bois ?) a entièrement été démonté mettant au jour le sol en mortier. Le faux-plafond a été démonté à l'extrémité orientale du local, laissant

apparaître le solivage primitif. Au nord, l'ancienne paroi est entièrement visible à l'intérieur des armoires ; à l'est, sud et ouest, seul le pied du mur est visible.

Sol

Solivage avec entrevous maçonnés, recouverts d'une chape en mortier et lissé en surface. Cette chape est coulée par bandes de même largeur, sa surface a connu plusieurs rechapages (**fig. 6 et 15**).

Les solives du sol sont prises d'origine dans le mur sud (la solive apparente au pied de la porte-fenêtre est clairement moulée par le liant du mur). La chape en mortier bute contre la sablière basse de la boiserie de la grande salle et moule le poteau profilé qui soutient le sommier est-ouest.

Plafond

Solivage avec entrevous maçonnés. La relation chronologique entre ce solivage, la cloison en bois au nord et la paroi maçonnée au sud n'est pas visible (cachée par le crépi).

Parois

- paroi nord : cloison en bois ; face arrière de la boiserie de la grande salle.

Cette face était destinée à rester visible ; les potelets verticaux de la boiserie sont cependant de facture plus simple (sans moulure).

Le poteau qui soutient le sommier est-ouest du plafond est en revanche profilé sur sa face visible avec chanfrein et décors à stries (**fig. 16**).

La grande porte communiquant avec la grande salle comporte deux battants. Pas d'indice concernant la présence d'une porte plus petite dans la cloison en bois primitive. Une porte à cet endroit ne devient nécessaire qu'au moment du remplacement de la cloison orientale en bois par la cloison maçonnée actuelle.

- paroi est : cloison en maçonnerie habillée d'un crépi lissé (derrière la boiserie moderne). Cette cloison crépie est postérieure à la boiserie de la grande salle (moule la sablière basse) et appartient à une phase plus récente (**fig. 6**).

- paroi sud :

La porte communique avec la chambre contiguë au sud ; le passage est conservé après la pose de la boiserie. Le seuil en bois mis en place sur la chape de sol en mortier forme une petite marche (hauteur env. 10 cm) dont la face est crépie (**fig. 17**).

La porte-fenêtre communiquant avec la petite cour réutilise l'emplacement d'une fenêtre primitive à contrecœur. En façade sont conservés les montants moulurés en tuf : les moulures sont identiques à celles des fenêtres jumelées donnant sur le Grand-Pont (**fig. 3 et couverture**).

Grande salle

Boiserie et plancher semblent former une unité constructive. D'après son style, le plafond à caissons est plus récent (XVII^e siècle ?). Les solives moulurées de ce dernier pourraient correspondre au système porteur de l'étage et être contemporain des solives de la salle voisine datées de 1662, ce qui confirmerait la datation du plafond à caisson au XVII^e siècle (**fig. 7 et 18**).

Sol

Solivage avec entrevous maçonnés : la surface du mortier est grossièrement raclée, aucune chape lissée ne vient le recouvrir ; daté selon l'analyse dendrochronologique de 1662. Le plancher (mélèze) qui recouvre le système porteur constitue vraisemblablement dès le début le niveau d'utilisation du local (**fig. 19**). Les planches étaient fixées latéralement dans la rainure des sablières basses portant également les panneaux des boiseries. Le fixage sur les solives par des tiges en fer est sans doute une réparation (actuellement les planches ne sont plus prises dans la rainure de la paroi orientale).

Plafond

Plafond à caisson du XVII^e siècle ?

Parois

- paroi est : cloison séparant la grande salle de la cuisine.

La boiserie sert de coffrage à un doublage en maçonnerie. La face arrière de la boiserie n'est pas visible (doublée dès l'origine ou d'abord à vue comme la paroi sud ?).

L'orifice du poêle est partiellement bouché par une maçonnerie reflétant un changement de fourneau (**fig. 19**). Une 2^e transformation est indiquée par le rhabillage du montant nord (entre la boiserie et la maçonnerie de la cheminée).

- paroi ouest :

La grande fenêtre géminée forme le seul aménagement de la pièce (**fig. 18**). Son cadre extérieur et le poteau central au profil chanfreiné correspondent à des ouvertures de type gothique (XVI^e s.). Les embrasures internes sont plus récentes que la boiserie primitive. Le démontage des panneaux en bois permettrait peut-être de restituer la forme de la fenêtre primitive (présence de banquettes latérales ?).

- paroi sud :

La grande porte communiquant avec la petite salle est clairement postérieure à la cloison en bois primitive : le linteau est constitué par une simple planche horizontale sans moulures, le seuil par une liste ajoutée sur la sablière basse de la boiserie (**fig. 7**).

La porte communiquant avec le vestibule est comprise dès l'origine dans la boiserie ; elle constituait à l'origine probablement la seule entrée.

Cuisine

Local de plan irrégulier tributaire de la présence de la cage d'escalier à vis formant la paroi sud. Les parois sont entièrement recouvertes d'anciens crépis ; aucun doublage récent masque les anciennes surfaces (**fig. 2 et 4**).

Sol

Quatre niveaux de sol ont pu être mis en évidence dans un sondage (**fig. 20**) :

1. Le plancher posé sur le solivage de l'étage inférieur. Les planches (pin) sont maintenues ensemble par des chevilles transversales en chêne ; le plancher fléchit vers le bas. Ce plancher ne semble pas avoir été utilisé comme sol, mais sert probablement dès le début comme substruction du 1^{er} sol empierré.

2. 1^{er} sol empierré : seule la chape de mortier jaune très friable avec l'empreinte de petites pierres est conservée. Ce sol est probablement contemporain du plancher.

3. 2^e sol empierré, conservé dans le tiers oriental de la cuisine : chape de stuc rose dans laquelle de petites pierres rondes sont plantées de chant. Les pierres étaient à l'origine entièrement recouvertes par la chape lissée ; elles sont devenue visibles par endroits suites à l'usure.

La chape de mortier au plâtre moule une dalle plate et usée en surface, dans laquelle on distingue un trou. Il permettait peut-être de fixer un poteau vertical, disposé exactement à mi-distance entre l'armoire et la paroi sud : un poteau supportant des étagères circulaires, ou soutenant un plafond différent de l'actuel (**fig. 21**) ? Ce sol au stuc rose moule le bas d'un des crépis les plus récents de la paroi orientale.

4. Sol dallé, couvrant la partie occidentale de la cuisine : dalles rectangulaires taillées et posées sur une chape de mortier gris beige, fin, homogène.

Plafond

Plafond à solivage avec plancher soutenu par un sommier ; un chevêtre permet le passage de la gaine de cheminée.

Les solives sont orientées nord-sud. Elles semblent percer la maçonnerie de la cage d'escalier : leur emplacement par rapport aux fenêtres de la cage d'escalier indique clairement que ces ouvertures et le

solivage de la cuisine ne forment pas une unité constructive. La cage d'escalier est sans doute plus ancienne (**fig. 22 et 23**). Un fragment de journal daté de 1867 est utilisé pour combler l'espace entre la solive orientale et un blocage de béton coulé entre cette solive et la paroi est.

Le sommier orienté est-ouest renforçant le solivage est probablement un ajout plus récent (**fig. 4 et 27**) ; les parois semblent avoir été percées pour son insertion (renflement suspect des parois). Le sommier ne soutient pas toutes les solives et contrairement à elles, il est chanfreiné.

Parois

- paroi sud :

La cloison maçonnerie du vestibule bute contre la face crépie de la cage d'escalier et lui est donc postérieure (**fig. 23**). La porte d'accès est aménagée en même temps que la cloison maçonnerie. L'ouverture est divisée en deux parties : la porte avec la feuillure maçonnerie du ventail et une fenêtre. Plusieurs reprises de crépis.

Les trois fenêtres de l'escalier sont antérieures à la mise en place du plafond de la cuisine (changement du niveau du plafond ?).

Plusieurs aménagements sont liés avec la fonction de la pièce en tant que cuisine. La fenêtre occidentale a été bouchée et transformée en placard, avec des supports en mortier pour les étagères. Sous les deux fenêtres orientales, une niche (armoire murale) est aménagée dans le mur.

A l'extrémité orientale de la paroi arrondie, des supports maçonnerie pour des étagères (chacun d'un mortier propre) permettent de restituer une ancienne étagère contre la paroi est. Sous ces supports, le crépi manque sur une hauteur de 40 cm au-dessus du sol ; le sommet de cette zone décrépie est horizontal. Il pourrait s'agir du négatif d'une banquette. Les supports soutenant les étagères et la banquette au nord ont disparu sans laisser de trace.

- paroi est : plusieurs reprises de crépis.

- paroi nord :

Armoire double en maçonnerie avec subdivision maçonnerie (**fig. 24 et 25**). Les deux parties sont construites d'un seul tenant (même décor des moulurés préfabriqués) ; le linteau de la partie orientale posé de biais dès le départ. Le crépi le plus ancien conservé sur la paroi orientale de la cuisine habille le montant de l'armoire.

Grande cheminée avec hotte etâtre surélevé :

La grande hotte est probablement d'origine ; son bord inférieur vertical pourrait avoir été rallongé d'env. 20 cm ou réparé (d'éventuelles limites sont cachées par l'enduit). La tige en fer qui suspend le manteau au plafond disparaît sous le mortier du bord réparé (**fig. 4 et 26**). Le chevêtre qui permet de libérer la gaine de la cheminée au-dessus de l'âtre paraît faire partie du solivage actuel (même débitage parfaitement rectangulaire des poutres). La jonction avec le manteau est réparée avec une chape de mortier différente du lissage du manteau.

Le piédroit occidental de l'âtre est clairement appuyé contre l'un des crépis de la paroi ouest de la cuisine (relation clairement visible à l'intérieur du fourneau). Le piédroit a été mis en place après la paroi, ou a été ajouté dans un deuxième temps.

Le piédroit oriental ne fait pas partie du dispositif d'origine de l'âtre, mais constitue un ajout : sa face du côtéâtre est peinte et n'a aucun dépôt de suie (**fig. 26**). Ce piédroit est posé sur les dalles qui constituent la surface actuelle du foyer (les dalles constituent probablement un exhaussement de la banquette primitive). L'âtre n'a plus été utilisé après la mise en place de ce support.

Le linteau oblique maçonnerie entre la hotte et l'armoire a été coulé sur place (traces de coffrage) et s'appuie clairement contre la moulure de l'armoire. Sous la peinture jaune du linteau apparaît une surface avec des dépôts de suie. Cet élément servant sans doute à consolider la grande hotte est donc plus ancien que le piédroit oriental de la cheminée (**fig. 24 et 26**).

Dans l'angle nord-ouest de la cheminée subsiste le négatif d'un conduit évacuant probablement la fumée d'un foyer situé à l'étage inférieur (visible sur une photo de 1983).

-paroi ouest :

Maçonnerie entièrement revêtue de crépi (**fig. 27**). A l'extrémité sud, de la porte, on constate un renflement suspect sur 60 cm de largeur sur toute la hauteur de la paroi (éventuellement à mettre en relation avec la cloison primitive du vestibule qui se situait dans le prolongement du mur ouest de la cuisine ?). Un décrépiage serait nécessaire pour plus de détails.

L'ouverture de chargement du poêle de la grande salle est en liaison avec la cheminée de la cuisine : impossible cependant de déterminer si le poêle a été aménagé dès le début (**fig. 27**). La plate-forme de chargement, dont le niveau se situe plus bas que celui de la banquette actuelle de l'âtre, semble correspondre à la hauteur primitive de la banquette (avant sa surélévation avec les dalles actuelles).

Le fourneau à cuisiner est constitué d'un petit caisson maçonné (parois coulées en coffrage recouvertes d'enduit) avec une porte, sur lequel est posée une pierre monolithique dotée de trois trous légèrement coniques dans lesquelles les casseroles étaient insérées (**fig. 28**). Ce fourneau est postérieur au piédroit ouest de l'âtre mais antérieur au dallage actuel du sol.

Chambre orientale

Sol

Revêtement en carreaux de terre cuite. Impossible de voir quel est le sol d'origine (dessous ?). Ce carrelage n'est pas le dernier sol ; les conduites d'électricité étaient recouvertes par un sol aujourd'hui démonté.

Plafond

Solivage avec entrevous maçonnés. Les 3 solives occidentales sont probablement prises d'origine dans le mur sud. Les deux solives orientales semblent plus récentes (**fig. 29**).

Parois

- paroi nord :

L'armoire murale est aménagée dans l'embrasure d'une ancienne porte communiquant avec la cage d'escalier. De cette porte est conservé le seuil en grès. Dans l'état actuel, impossible de déterminer si cette porte est percée ou d'origine dans la maçonnerie.

La porte communiquant avec le vestibule est probablement percée dans la maçonnerie (elle remplace peut-être une ouverture antérieure ?)

- paroi ouest :

Châssis de poutres verticales (distance 60 – 70 cm) et horizontales (au sommet et à la base de la paroi) ; la structure en bois est entièrement noyée dans la maçonnerie (**fig. 30**). La maçonnerie contient des fragments de stuc en remploi ; le mortier de construction est lissé en surface et forme le crépi. Les poutres sont débitées grossièrement (avec des entailles pour accrocher le mortier) ; elles n'ont jamais été apparentes.

Ce galandage est vraisemblablement plus récent que le solivage du plafond (des crépis plus récents masquent les rapports chronologiques).

- paroi sud :

A droite de la fenêtre, une limite verticale irrégulière est visible sur toute la hauteur de la paroi, séparant deux surfaces de crépi distinctes. Cette limite semble correspondre à l'emplacement d'un ancien mur (situé dans l'alignement de la façade du bâtiment adossé au sud) remplacé par le mur-façade actuel lors d'un agrandissement du local (**fig. 31**).

La fenêtre est percée dans le mur après l'agrandissement du local vers l'est (aménagée avec la cage des WC ?). L'orientation de son embrasure indique que le bâtiment contigu au sud existait déjà lors de l'ouverture de la fenêtre.

- paroi est :

Maçonnerie ancienne recouverte d'un crépi au ciment ; vraisemblablement postérieure au mur sud (= agrandissement de l'annexe vers l'est). Le tirant en fer qui longe la paroi témoigne d'un agrandissement dont la liaison avec les parties anciennes a dû être renforcée (**fig. 32**). Fenêtre : linteau rehaussé de 20 cm ; habillé de mortier au plâtre rosé avant le crépissage au ciment.

L'ancienne cage de latrines a été transformée récemment (parpaings de ciment), (**fig. 33 et 34**).

Chambre occidentale

Plafond

Solivage avec entrevous maçonnés ; très certainement la suite du plafond de la chambre orientale.

Parois

En face de la porte d'accès actuelle, une fenêtre est indiquée sur le plan de 1984 (aujourd'hui cachée par un galandage en plâtre).

- paroi ouest : mur récent en ciment remplace peut-être une ancienne subdivision d'une annexe qui à l'origine se prolongeait probablement jusque contre la maison du Lion d'Or (traces d'arrachement visibles en façade, dans la petite cour).

VS/SION-GRAND PONT 8

1662 n. Chr.: Hölzer der Täferstuben (S-W, N-W)

1630/1631 n. Chr.: Hölzer der Küche sowie die Mehrheit der Hölzer des Raums Süd-Ost. Die Ausnahme bildet die Nr. 99431, welche ins Jahr 1657 n. Chr. datiert.

DENDROPROBENLISTE

Nr. 99413	1662	Bp 1	1. OG, Raum Süd-West, 3. Deckenbalken von Osten 6. Dezember 2010
Nr. 99414	1662	Bp 2	1. OG, Raum Süd-West, 2. Deckenbalken von Osten 6. Dezember 2010
Nr. 99415	1662	Bp 3	1. OG, Raum Süd-West, Täferdecke, Schiftungsbrett 6. Dezember 2010
Nr. 99416	1661	Bp 4	1. OG, Raum Süd-West, 1. Bodenbalken von Westen 6. Dezember 2010
Nr. 99417	1623	Bp 5	1. OG, Raum Süd-West, 1. Deckenbalken von Osten 6. Dezember 2010
Nr. 99418		Bp 6	1. OG, Raum Nord-West, Ständer, Südwandrückseite 6. Dezember 2010
Nr. 99419	1608	Bp 7	1. OG, Raum Nord-West, Schwelle Täfer, Süd 6. Dezember 2010
Nr. 99420	1654	Bp 8	1. OG, Raum Nord-West, Bodenbalken, (Mitte) 6. Dezember 2010
Nr. 99421	1662	Bp 9	1. OG, Raum Nord-West, 1. Bodenbalken von Osten 6. Dezember 2010
Nr. 99422		Bp 10	1. OG, Raum Nord-West, Schwelle Täfer, Nord 6. Dezember 2010
Nr. 99423	1630	Bp 11	1. OG, Raum Nord-Ost, Küche, Bodenbrett 6. Dezember 2010
Nr. 99424	1630	Bp 12	1. OG, Raum Nord-Ost, Küche, Bodenbrett 6. Dezember 2010
Nr. 99425	1631	Bp 13	1. OG, Raum Nord-Ost, Küche, Deckenbrett 6. Dezember 2010
Nr. 99426		Bp 14	1. OG, Raum Nord-Ost, Küche, Deckenbalken, 3. von Norden, 6. Dezember 2010
Nr. 99427		Bp 15	1. OG, Raum Nord-Ost, Küche, Deckenbalken, 1. von Norden, 6. Dezember 2010
Nr. 99428	1630	Bp 16	1. OG, Raum Nord-Ost, Küche, Deckenbrett 6. Dezember 2010
Nr. 99429	1630	Bp 17	1. OG, Raum Süd-Ost, Deckenbalken, 3. von Westen, 6. Dezember 2010
Nr. 99430	1630	Bp 18	1. OG, Raum Süd-Ost, Deckenbalken, 2. von Westen, 6. Dezember 2010

Martin Schmidhalter, Dendrolabor Wallis, Brig, Dezember 2010. Dendrodatierung.
Labornummern 99413 – 99433.

Nr. 99431	1657	Bp 19	1. OG, Raum Süd-Ost, Deckenbalken, 1. von Westen, 6. Dezember 2010
Nr. 99432		Bp 20	1. OG, Raum Süd-Ost, Deckenbalken, 3. von Westen, 6. Dezember 2010
Nr. 99433	1631	Bp 21	1. OG, Raum Nord-West, Bodenbrett 1. Dezember 2010

Kursiv: Einzelholzdatierung

Liste Einzelhölzer

Nr. 99413.0 Dat: 1662 a Pinus sib 152 Werte 32 Splint Herbst/Winter
VS/SION-GRAND PONT 8 MSR
1

Nr. 99414.0 Dat: 1662 a Pinus sib 126 Werte 29 Splint Herbst/Winter
VS/SION-GRAND PONT 8 MSR
2

Nr. 99415.0 Dat: 1662 a Pinus sib 61 Werte Waldkante ??
VS/SION-GRAND PONT 8-1. OBERGESCHOSS MSR
3

Nr. 99416.0 Dat: 1661 a Pinus sib 46 Werte Herbst/Winter
VS/SION-GRAND PONT 8-1. OBERGESCHOSS MSR
4

Nr. 99417.0 Dat: 1623 a Pinus sib 111 Werte Mark
VS/SION-GRAND PONT 8-1. OBERGESCHOSS MSR
5

Nr. 99418.0 Dat: 0 u Pinus sib 35 Werte Mark
VS/SION-GRAND PONT 8-1. OBERGESCHOSS MSR
6

Nr. 99419.0 Dat: 1608 a Pinus sib 61 Werte Mark
VS/SION-GRAND PONT 8-1. OBERGESCHOSS MSR
7

Nr. 99420.0 Dat: 1654 a Larix 40 Werte 22 Splint
VS/SION-GRAND PONT 8-1. OBERGESCHOSS MSR
8

Nr. 99421.0 Dat: 1662 a Pinus sib 103 Werte 5 von MA Herbst/Winter
VS/SION-GRAND PONT 8-1. OBERGESCHOSS MSR
9

Nr. 99422.0 Dat: 0 u Pinus sib 64 Werte
VS/SION-GRAND PONT 8-1. OBERGESCHOSS MSR
10

Nr. 99423.0 Dat: 1630 a Pinus sib 79 Werte Sommer
VS/SION-GRAND PONT 8-1. OBERGESCHOSS MSR
11

Nr. 99424.0 Dat: 0 u Pinus sib 72 Werte
VS/SION-GRAND PONT 8-1. OBERGESCHOSS MSR
12

Martin Schmidhalter, Dendrolabor Wallis, Brig, Dezember 2010. Dendrodatierung.
Labornummern 99413 – 99433.

Nr. 99425.0 Dat: 1631 a Pinus sib 54 Werte 17 Splint Sommer
VS/SION-GRAND PONT 8-1. OBERGESCHOSS MSR
13

Nr. 99426.0 Dat: 0 u Larix 32 Werte Mark
VS/SION-GRAND PONT 8-1. OBERGESCHOSS MSR
14

Nr. 99427.0 Dat: 0 u Larix 36 Werte
VS/SION-GRAND PONT 8-1. OBERGESCHOSS MSR
15

Nr. 99428.0 Dat: 1630 a Larix 92 Werte 5 von MA 14 Splint Herbst/Winter
VS/SION-GRAND PONT 8-1. OBERGESCHOSS MSR
17

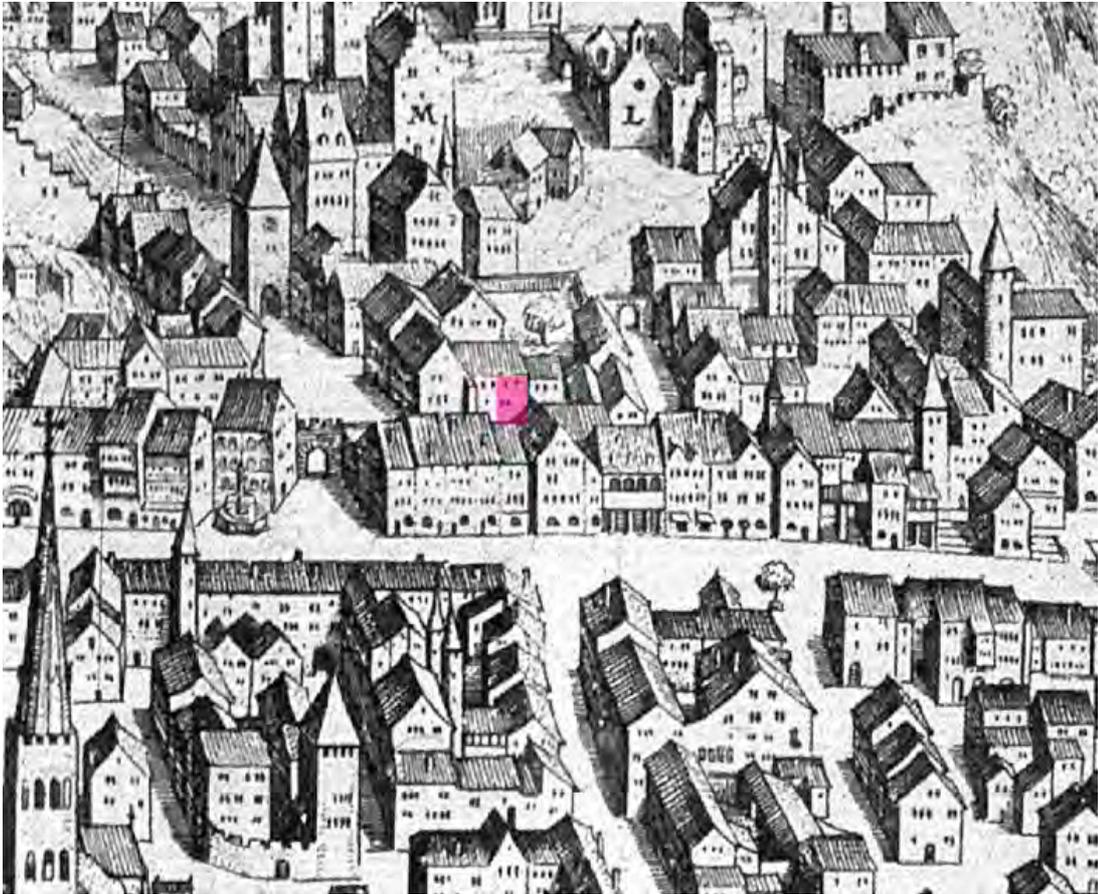
Nr. 99429.0 Dat: 1630 a Pinus sib 50 Werte 14 Splint Herbst/Winter
VS/SION-GRAND PONT 8 MSR
17

Nr. 99430.0 Dat: 0 u Pinus sib 71 Werte 6 Splint
VS/SION-GRAND PONT 8-1. OBERGESCHOSS MSR
18

Nr. 99431.0 Dat: 1657 a Pinus sib 121 Werte
VS/SION-GRAND PONT 8-1. OBERGESCHOSS MSR
19

Nr. 99432.0 Dat: 0 u Pinus sib 38 Werte 4 Splint
VS/SION-GRAND PONT 8-1. OBERGESCHOSS MSR
20

Nr. 99433.0 Dat: 1631 a Picea 106 Werte 3 von MA
VS/SION-GRAND PONT 8-1. OBERGESCHOSS MSR
21



Fig_00A_plan 1642.jpg

-



Fig_00A_plan 1859.jpg

-



Fig_01_Phases 1 et 2.jpg

1e étage, plan de phases: phase I (violet) et phase II (jaune).



Fig_02_Cuisine.JPG

Fenêtres de l'escalier, donnant actuellement sur la cuisine de l'appartement. Vue du nord.



Fig_03_façade sud.JPG

Façade sud, fenêtre au cadre mouluré identique aux fenêtres de la façade ouest.



Fig_04_Cuisine.JPG

Cheminée, avec fourneau et armoire maçonnée (à droite). Le sommier n'est probablement pas d'origine. Vue depuis l'est.



Fig_05_Cuisine.jpg

Fourneau de la cuisine (état 1984). Vue depuis l'est.



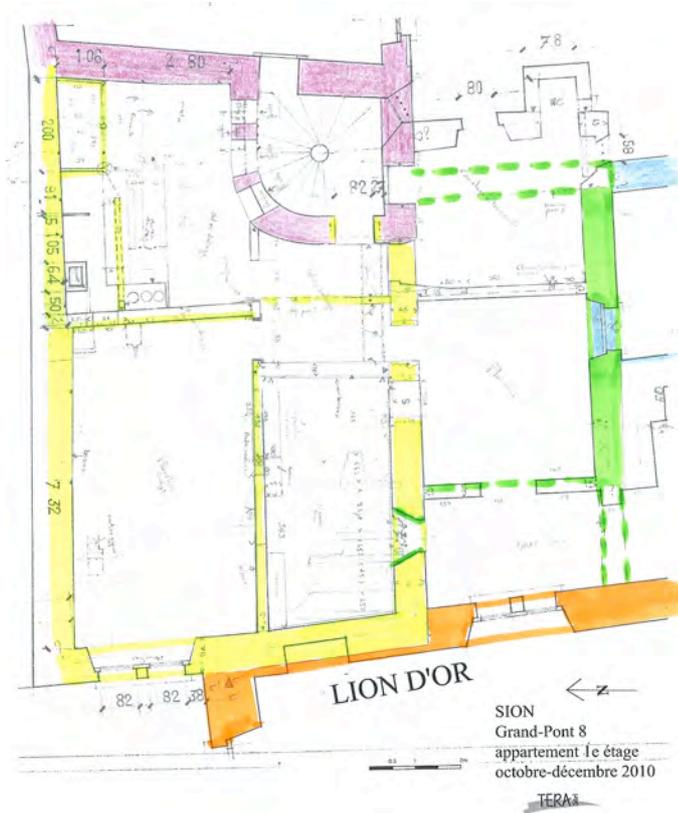
Fig_06_Petite salle.JPG

Sol en mortier coulé par bandes de largeur égale. Au fond, sous la boiserie, la cloison maçonnée. Vue de l'ouest.



Fig_07_Grande salle.JPG

Paroi est. La petite porte à gauche est d'origine, la grande à droite plus récente. Le plafond est postérieur à la boiserie.



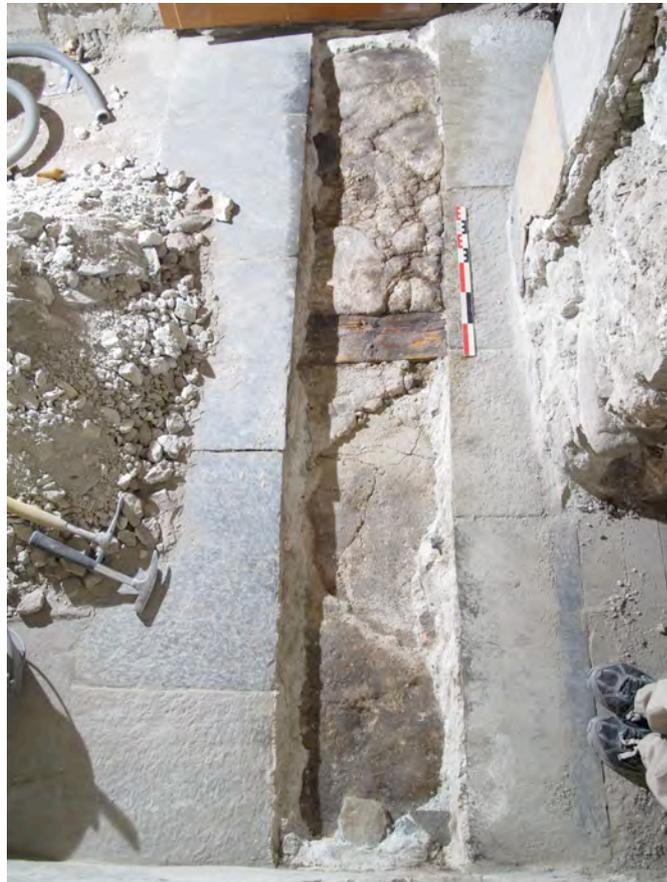
Fig_08_Phases 3 et 4.jpg

1e étage, plan de phases: phase III (orange) et phase IV (vert).



Fig_09_Phases 5 et 6.jpg

1er étage, plan de phases: phase V (rose) et phase VI (blanc).



Fig_10_Vestibule.JPG

Sondage. L'ancien sol en mortier recouvre les entrevous maçonnés. Dans la solive non recouverte de mortier devait être ancrée une ancienne cloison.



Fig_11_Vestibule.JPG

Paroi sud. Le montant de la porte de gauche est recouvert de 3 crépis superposés. Les 2 plus anciens amorcent un retour contre la paroi remplacée par l'actuel vestibule.



Fig_12_Vestibule.JPG

Paroi ouest. Maçonnerie contenant des fragments de stuc en remploi, liée à la paroi nord du vestibule.



Fig_13_Vestibule.JPG

Paroi nord. Maçonnerie doublant la boiserie de la grande salle, et les deux sommiers orientés est-ouest.



Fig_14_Vestibule.JPG

Paroi nord. Mur délimitant la cuisine. Il s'appuie à droite contre la cage d'escalier.



Fig_15_Petite salle.JPG

Porte-fenêtre. Les entrevous maçonnés et les solives sont recouverts par la chape du sol.



Fig_16_Petite salle.JPG

Paroi nord. L'arrière de la boiserie de la grande salle a été conçue à rester à vue. Le poteau soutenant le sommier est chanfreiné et décoré de stries sur sa face visible.



Fig_17_Petite salle.JPG

Paroi sud. La porte donnant vers la chambre voisine est respectée dans un 1er temps par la boiserie. Sous les planches du bouchon apparaît le seuil.



Fig_18_Grande salle.JPG

Paroi nord et ouest. L'embrasure de la fenêtre est plus récente que la boiserie.



Fig_19_Grande salle.JPG

Plancher. Les planches étaient fixées dans la rainure de la sablière basse de la boiserie. Les fiches en fer qui les fixent sur les solives sont sans doute une réparation.



Fig_20_Cuisine.JPG

Sondage (vue de l'est). Le plancher d'origine est recouvert d'au moins deux sols en mortier sur radier et d'un dallage. La dalle avec un trou central (en bas à gauche) devait peut-être recevoir un poteau.



Fig_21_Cuisine.JPG

2e sol en mortier dans sa partie bien conservée (vue de l'ouest). La dalle percée est située exactement entre l'armoire et la paroi sud (support d'étagères?).



Fig_22_Cuisine.JPG

Fenêtres de la cage d'escalier (vue depuis la cuisine).



Fig_23_Cuisine.JPG

Fenêtres de l'escalier (vue depuis la cuisine). La fenêtre ouest a été bouchée et transformée en étagère.



Fig_24_Cuisine.JPG

Armoire double, construite d'un seul tenant (même moulures sur les deux parties).



Fig_25_Cuisine.JPG

Armoire double. Intérieur avec les supports maçonnés des étagères en bois.



Fig_26_Cuisine.JPG

Cheminée: intérieur vue de l'ouest. Le piédroit oriental a été ajouté tardivement: il ne comporte aucune trace de suie, tandis que la hotte est noircie.



Fig_27_Cuisine.JPG

Paroi ouest entièrement crépie. Le sommier perce la paroi. Toute à droite, l'ouverture de chargement du poêle de la grande salle.



Fig_28_Cuisine.JPG

Fourneau, vu du sud. Postérieur au piedroit ouest de la cheminée, mais antérieur au dallage actuel.



Fig_29_Chambre est.JPG

Plafond, vue du nord. Les 3 solives de droite semblent plus anciennes que les 2 de gauche prises dans un agrandissement du local.



Fig_30_Chambre est.JPG

Paroi ouest. Châssis de poutres verticales et horizontales entièrement noyé dans la maçonnerie.



Fig_31_Chambre est.JPG

Paroi sud. Sous la 2e solive depuis la gauche, on distingue une limite verticale dans le crépi. Elle indique l'emplacement de l'ancienne façade est de l'annexe.



Fig_32_Chambre est.JPG

Paroi est, vue du sud-ouest. A gauche, la porte bouchée donnant sur la cage d'escalier. A droite l'annexe des toilettes.



Fig_33_Facade sud_1983.jpg

-



Fig_34_Facade sud_2010.jpg

-